

CTPD « Emplois 2010 » du 5 janvier 2010 : liminaire

Monsieur le Président

Après une 1^{ère} convocation en décembre et un boycott unanime de la parité syndicale, vous nous convoquez à nouveau ce jour sur le sujet unique des « Emplois 2010 ».

Vous ne pouvez ignorer que, depuis plusieurs années, le syndicat **Force Ouvrière** a marqué sa totale opposition à un processus de réorganisation de l'État qui s'inscrit dans une politique dogmatique de suppressions d'emplois préjudiciables au bon exercice des missions d'un véritable service public républicain.

Chaque année, le gouvernement poursuit sa logique destructrice incluse dans les orientations budgétaires du gouvernement.

Notre Ministre Eric WOERTH n'a pas hésité à déclarer à une chaîne de télévision : « *Ne pas exclure d'aller au-delà des 34 000 suppressions de postes de fonctionnaires d'ores et déjà programmées pour 2010* » tout en ajoutant « *Il y aura un départ sur deux non remplacé à peu près dans tous les ministères, sauf certains ministères qui donneront plus que un sur deux, comme le mien, où 58% des départs à la retraite ne seront pas remplacés, et d'autres seront préservés* ».

Pour l'année 2010, ce sont 2.569 emplois supplémentaires qui vont disparaître à la DGFIP : 1.464 pour la filière fiscale et 1.105 pour la filière publique.

FO-DGFIP condamne et continuera de condamner la politique des gouvernements successifs qui ont toujours considéré les effectifs du ministère comme une variable d'ajustement budgétaire toujours plus médiatisée à l'approche des échéances électorales.

Pour les services de la DGFIP du Calvados, ce sont là encore 30 nouvelles suppressions d'emploi, dont 17 pour la seule « filière fiscale ». Ainsi, les services du Calvados ont-ils perdu plus de 25% de leurs effectifs de catégorie C.

Les missions nouvelles et les charges qui pèsent sur les services ne sont pas réellement prises en compte.

Pour **FO-DGFIP**, la charge de travail augmente avec des missions traditionnelles de plus en plus exercées dans des structures fusionnées : SIP, PRS, DLU, service unifié de la Fiscalité Directe Locale.

Avec, pour conséquence directe, des agents qui doivent donc faire face simultanément à deux contraintes : l'augmentation de la charge de travail et l'adaptation rapide à de nouvelles structures.

Le déploiement des nouveaux systèmes informatiques d'appropriation difficile (CHORUS, GAIA guichet, HELIOS...) occasionne des pertes de temps, de réorganisation problématique des chaînes de travail et des lenteurs qui ne sauraient être imputables aux agents.

Aux suppressions pures et dures d'emploi, s'ajoutent les vacances d'emplois qui participent à la dégradation des conditions de travail au même titre que les suppressions d'emplois, en particulier en bloquant les mutations et en accentuant le taux d'absentéisme. Avec, en parallèle, une remise en cause des récupérations sur plages fixes et des autorisations d'absence.

A titre d'exemple : dès le 1^{er} janvier 2010, après le passage ORE, les services de la filière publique du Calvados seront encore, selon les chiffres fournis par l'administration, en sous-effectif (- 4) et ce n'est pas la trentaine de départs prévisibles à la retraite au cours de l'année 2010 qui permettra aux agents de trouver une motivation.

A titre de conclusion, permettez aux **représentants FO-DGFIP** de vous rappeler que mener de front réforme et suppression d'emplois a conduit et conduira bien à une impasse.

En souhaitant, enfin, que les **représentants FO-DGFIP du Calvados** puissent avoir un véritable débat et des réponses à leurs questions : **ce que l'Administration a refusé aux représentants nationaux.**